

COMMUNE DE LAUSANNE

Budget de fonctionnement de l'exercice 2017
Plan des investissements pour les années 2017 à 2020

Préavis N° 2016/63

Lausanne, le 13 octobre 2016

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2017 ainsi que le plan des investissements pour les années 2017 à 2020.

Pour en faciliter l'analyse, la matière traitée a été divisée comme suit :

1. **Résumé**
 2. **Considérations générales**
 3. **Modifications structurelles**
 4. **Budget de fonctionnement de 2017**
 5. **Plan des investissements pour les années 2017 à 2020**
 6. **Evolution présumée de la situation financière en 2017**
 7. **Conclusions**
-

1. RESUME

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2017 :

Compte administratif

(Compte de fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTES 2015	BUDGET 2016 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2017	ECARTS
CHF	CHF		CHF	CHF
<u>COMPTE DE RESULTAT</u>				
1'888'145'323.73	1'847'541'600	Total des charges	1'855'811'200	8'269'600
1'892'702'353.68	1'847'840'700	Total des revenus	1'816'764'200	-31'076'500
4'557'029.95	299'100	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-39'047'000	-39'346'100
125'818'775.11	118'120'900	Amortissements	128'453'000	10'332'100
30'282'705.30	-39'626'300	Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	-16'197'100	23'429'200
160'658'510.36	78'793'700.00	Autofinancement du compte de fonctionnement	73'208'900.00	-5'584'800
-74'676'266.60	-153'214'000	Investissements nets	-204'369'000	-51'155'000
85'982'243.76	-74'420'300.00	Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement du compte de fonctionnement	-131'160'100	-56'739'800

<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
116'181'192.01	182'837'000	Total des dépenses	232'489'000	49'652'000
41'504'925.41	29'623'000	Total des recettes	28'120'000	-1'503'000
74'676'266.60	153'214'000	Investissements nets	204'369'000	

2. CONSIDERATIONS GENERALES

Le budget 2017 de la Ville de Lausanne présente un déficit de CHF 39.0 millions, sur un total de charges de CHF 1.856 milliard, alors que le budget 2016 était légèrement bénéficiaire, avec un excédent prévu de CHF 0.3 million. Le résultat préoccupant attendu pour l'année 2017 s'explique par une contraction des recettes fiscales des entreprises (-CHF 13.5 millions par rapport au budget 2016), par une baisse des revenus en provenance des réseaux (-CHF 7.3 millions), par la mise en œuvre d'Equitas (coût de CHF 4.3 millions en 2017), et par une augmentation des amortissements à hauteur de CHF 10 millions. A eux seuls, ces quatre facteurs péjorent le budget de la Ville de Lausanne de CHF 35.1 millions. Consciente de la nature pérenne de ces détériorations, la Municipalité a décidé de lancer un plan d'amélioration financière, dont l'enveloppe a été fixée à CHF 35 millions, et d'optimiser son plan des investissements.

Au chapitre des rentrées fiscales, les entreprises verseront CHF 13.5 millions d'impôt en moins en 2017. La troisième baisse du taux d'imposition des sociétés, en anticipation de la RIE III, engendre à elle seule un repli de CHF 5 millions. La situation conjoncturelle (force du franc suisse) impacte quant à elle la fiscalité des personnes morales à hauteur de CHF 8.5 millions. Les rentrées fiscales en provenance des personnes physiques s'inscrivent par contre très légèrement à la hausse en 2017, avec une prévision à +CHF 2.5 millions par rapport au budget 2016. Enfin, les revenus liés aux participations et aux réseaux se contractent de CHF 7.3 millions au total pour EOS Holding et pour le domaine des multimédias.

Au chapitre des charges, la Municipalité relève avec satisfaction la bonne maîtrise affichée par le budget 2017. L'augmentation est contenue à +1.8% (ou CHF 32.4 millions de charges apurées supplémentaires) par rapport à l'année 2016. La première étape de la mise en œuvre d'Equitas, le nouveau système de rémunération des collaborateurs, explique cette augmentation à hauteur de CHF 4.3 millions et la hausse des charges d'amortissement à hauteur de CHF 10 millions.

Le budget 2017 prévoit des moyens supplémentaires pour plusieurs thématiques prioritaires, dans la continuité de décisions prises lors de la précédente législature. L'accueil de la petite enfance se voit ainsi attribuer une manne supplémentaire de CHF 1.8 million. La politique communale en matière de drogue bénéficiera quant à elle de CHF 0.8 million de plus.

Avec CHF 204.4 millions inscrits au budget 2017, les investissements se fixent à un niveau historiquement élevé. L'insuffisance d'autofinancement est d'ailleurs importante, avec CHF 131.2 millions. Cela s'explique en grande partie par la construction du nouveau stade et centre de football de la Tuilière, qui coûtera CHF 58.7 millions à la Ville de Lausanne l'an prochain (CHF 29.1 millions pour le stade et CHF 29.6 millions pour le centre de football).

La Municipalité profite d'ailleurs de la présentation du budget 2017 pour affirmer son ambition et le rôle que doit jouer la Ville de Lausanne en matière de développement de la région et du canton, par exemple en bâtissant le stade de la Tuilière, une infrastructure sportive importante pour l'ensemble des Vaudois. La Ville œuvre ainsi au service des générations futures, tout en soulignant l'étroite marge de manœuvre financière qui s'offre à elle. Des enjeux cruciaux attendent en effet les finances publiques lausannoises au cours de la législature qui s'ouvre.

Il s'agira ainsi d'absorber les forts impacts financiers attendus en lien avec les thématiques suivantes :

- réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), dont les compensations partielles n'entreront en vigueur que progressivement ;
- développement des infrastructures en lien avec l'accroissement démographique ;
- financement des grands projets de développement, porteurs d'avenir pour Lausanne, la région et le canton (Métamorphose, Axes forts, piscine et patinoire de Malley).

Les efforts engagés pour asseoir une gestion financière rigoureuse vont se poursuivre dans les années à venir. La Municipalité de Lausanne veillera à disposer des moyens nécessaires à une politique dynamique qui entraîne toute la région et le canton. Plus que jamais, l'action publique devra être finement et fermement priorisée dans les années à venir, notamment en optimisant le plan des investissements.

Afin de s'assurer de moyens financiers en suffisance, la Municipalité a d'ores et déjà décidé de lancer un plan structurel d'amélioration financière (PSAF II). L'année 2017 sera consacrée à élaborer des mesures durables, qui déploieront progressivement leurs effets, à compter de l'exercice 2018. A la fin de la législature, les comptes de la Ville de Lausanne devraient s'en trouver bonifiés à hauteur de CHF 35 millions par an. Le PSAF II comportera un volet consacré à des mesures d'économies et un volet consacré à des recettes nouvelles, sans augmentation de la fiscalité directe.

3. MODIFICATIONS STRUCTURELLES

Suite à la nouvelle législature, de nombreuses adaptations ont été apportées à la composition des directions de la Ville. Il y a également lieu de relever que désormais toutes les directions disposent d'un secrétariat général. Ces évolutions sont synthétisées ci-dessous :

Culture et développement urbain (CD)

La direction intègre désormais un Secrétariat général (SG) et voit arriver le Service d'urbanisme (URB). Le Service de la culture (CULT) retrouve le Service bibliothèques et archives de la Ville (BAVL). Le Contrôle des finances de la Ville (CFL) rejoint également cette direction.

Sécurité et économie (SE)

Le Corps de police (CP) et le Service de protection et de sauvetage (SPSL) sont à nouveau réunies au sein d'une même direction. La Police du commerce (POLCOM) sera appelée à évoluer vers un Service de l'économie (ECO). Le Service de l'eau (EAU) rejoint cette direction.

Sports et cohésions sociale (SCS)

En plus du Service des sports, la nouvelle direction regroupe désormais tous les services (social (SSL), travail (ST) et assurances sociales (SAS)) ayant un lien avec la cohésion sociale.

Logement, environnement et architecture (LEA)

La direction regroupe le Service du logement et des gérances (SLG), le Service d'architecture (ARCH) et le Service de la coordination et du cadastre (SCC). Celle-ci intégrera aussi le Service des parcs et domaines (SPADOM) ainsi que l'Unité du développement durable et le Service d'organisation et d'informatique (SOI).

Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)

Le Service social (SSL) ainsi que le Service du travail (ST) quittent la direction. L'Unité Contrats de quartier intègre le Secrétariat général (SGEJQ).

Finances et mobilité (FIM)

Cette direction est renforcée, avec le rattachement du Service du personnel (SPEL), l'arrivée du Service des routes et de la mobilité (RM), ainsi que de celui de la propreté urbaine (PUR). L'Unité Places de jeux reste rattachée à la direction suite au départ de SPADOM.

Services industriels (SIL)

Cette direction n'enregistre aucune modification structurelle, hormis le transfert l'unité « C-FOR » (Centre de formation aux métiers techniques des SIL9 qui passe du Service finances, administration et développement (FASIL) au Secrétariat général (SGSIL).

4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2017

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2017 et de 2016, classés par nature de charges et de revenus :

Résultat par catégorie	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2015	2016	2017	Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
3 Charges	1'888'145'323.73	1'847'541'600	1'855'811'200	8'269'600	0.45
30 Charges de personnel	571'632'509.61	578'327'700	587'229'100	8'901'400	1.54
31 Biens, services et marchandises	501'636'012.57	500'129'200	479'312'000	-20'817'200	-4.16
32 Intérêts passifs	65'747'553.64	65'050'000	60'150'000	-4'900'000	-7.53
33 Amortissements	144'197'623.52	134'298'600	144'312'600	10'014'000	7.46
35 Dédommagements à des collectivités publiques	290'173'097.10	293'436'000	294'562'500	1'126'500	0.38
36 Subventions accordées	88'650'481.35	91'237'200	91'651'400	414'200	0.45
38 Attributions aux réserves	68'556'960.38	16'633'700	23'590'300	6'956'600	41.82
39 Imputations internes	157'551'085.56	168'429'200	175'003'300	6'574'100	3.90
4 Revenus	1'892'702'353.68	1'847'840'700	1'816'764'200	-31'076'500	-1.68
40 Impôts	519'013'827.75	540'050'000	528'650'000	-11'400'000	-2.11
41 Patentes, concessions	3'254'574.50	3'919'500	3'634'000	-285'500	-7.28
42 Revenus des biens	164'264'737.76	92'464'600	88'017'500	-4'447'100	-4.81
43 Taxes, ventes et prestations facturées	720'111'103.69	692'916'100	690'141'700	-2'774'400	-0.40
44 Part à des recettes sans affectation	6'074'642.50	7'000'000	6'500'000	-500'000	-7.14
45 Dédommagements de collectivités publiques	281'086'640.60	283'954'100	282'229'200	-1'724'900	-0.61
46 Subventions acquises	3'071'486.24	2'847'200	2'801'100	-46'100	-1.62
48 Prélèvements sur les réserves	38'274'255.08	56'260'000	39'787'400	-16'472'600	-29.28
49 Imputations internes	157'551'085.56	168'429'200	175'003'300	6'574'100	3.90
RESULTAT					
Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	4'557'029.95	299'100	-39'047'000	-39'346'100	

NB : ce tableau contient les imputations internes (39 et 49), soit les facturations entre les services de l'administration, qui ont un impact neutre sur le résultat final.

L'évolution des charges et revenus par direction s'établit comme suit, les comptes 2015 et le budget 2016 ayant été reconstitué selon les modifications structurelles apportées au budget 2017 :

	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart (+/-) Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Charges	1'888'145'323.73	1'847'541'600	1'855'811'200	8'269'600	0.45
Culture et développement urbain	397'906'902.21	404'622'900	409'534'200	4'911'300	1.21
Sécurité et économie	270'193'024.60	273'051'400	277'413'500	4'362'100	1.60
Sports et cohésion sociale	121'039'077.09	127'088'800	129'771'300	2'682'500	2.11
Logements, environnement et architecture	199'792'446.93	160'160'100	166'382'400	6'222'300	3.89
Enfance, jeunesse et quartiers	190'731'105.78	197'890'900	202'502'800	4'611'900	2.33
Finances et mobilité	221'906'500.52	195'451'900	200'518'500	5'066'600	2.59
Services industriels	486'576'266.60	489'275'600	469'688'500	-19'587'100	-4.00
Revenus	1'892'702'353.68	1'847'840'700	1'816'764'200	-31'076'500	-1.68
Culture et développement urbain	177'814'031.36	175'570'000	171'127'900	-4'442'100	-2.53
Sécurité et économie	186'976'614.55	191'299'300	195'398'300	4'099'000	2.14
Sports et cohésion sociale	70'152'056.65	72'701'800	72'975'700	273'900	0.38
Logements, environnement et architecture	170'791'231.32	116'136'800	122'442'400	6'305'600	5.43
Enfance, jeunesse et quartiers	52'337'288.83	53'382'400	57'691'600	4'309'200	8.07
Finances et mobilité	685'703'755.84	691'090'800	680'841'600	-10'249'200	-1.48
Services industriels	548'927'375.13	547'659'600	516'286'700	-31'372'900	-5.73
RESULTAT					
Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	4'557'029.95	299'100	-39'047'000	-39'346'100	

En complément, vous trouverez en annexes les tableaux suivants :

- A) Compte de fonctionnement par nature (détaillé) ;
- B) Evolution du compte de fonctionnement de 1980 à 2017.

3 CHARGES

30 Charges de personnel

+CHF 8.9 millions ou +1.5%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2015	2016	2017	Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	39'347'285.76	41'377'800	41'804'600	426'800	1.0
Sécurité et économie	155'967'063.11	161'800'200	164'020'700	2'220'500	1.4
Sports et cohésion sociale	67'798'720.86	71'742'300	73'209'100	1'466'800	2.0
Logements, environnement et architecture	68'791'991.50	71'842'700	71'793'700	-49'000	-0.1
Enfance, jeunesse et quartiers	90'665'491.70	95'493'500	95'674'700	181'200	0.2
Finances et mobilité	77'606'350.58	81'316'500	81'661'000	344'500	0.4
Services industriels	71'455'606.10	74'754'700	74'765'300	10'600	0.0
Sous-total	571'632'509.61	598'327'700	602'929'100	4'601'400	0.8
Rattrapage Equitas 1ère étape	0.00	0	4'300'000	4'300'000	-
Correctif de la masse salariale	0.00	-20'000'000	-20'000'000	0	0.0
Total	571'632'509.61	578'327'700	587'229'100	8'901'400	1.5

Les chiffres du budget de 2017 ci-dessus tiennent compte notamment des éléments suivants :

- ⇒ augmentation nette d'effectifs de 36.4 ept dont 12.9 intégralement financés et 14.4 en lien avec la petite enfance ;
- ⇒ anticipation sur les économies de salaires : CHF 20 millions ;
- ⇒ rattrapage lié à Equitas (1^{ère} étape) : CHF 4.3 millions.

A la direction Sécurité et économie, l'augmentation résulte principalement, au Service de l'eau, de 4.5 ept dont 2 ept liés au préavis N° 2015/21 pour la nouvelle STEP, 1.5 ept lié au préavis N° 2015/49 pour la reprise du réseau d'eau de Romanel-sur-Lausanne et 1 ept lié au préavis N° 2014/16 pour l'usine de St-Sulpice.

A la direction Sport et cohésion sociale, l'augmentation s'explique, d'une part, au SSL (+9.7 ept), par la création de 2 ept d'assistants sociaux et de 2 ept de conseillers en orientation, de 2 ept (poste d'assistant et de chef de bureau) dans le cadre de l'extension du programme JAD 18 (projet pilote pour les jeunes adultes requérant le RI à 18 ans) et par la création de 3.25 ept de secrétaire lié à la mise à jour du plan des postes du Service social en fonction des nouvelles demandes des autorités cantonales (entièrement financé) et, d'autre part, par une augmentation de 5.2 ept au Service des assurances sociales entièrement compensée par le développement du secteur PC familles.

A la direction Enfance, jeunesse et quartiers, l'augmentation de places dans le milieu pré et parascolaire entraîne l'engagement de 14 ept supplémentaires au Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE). 5.6 ept relève de la création d'un pool de remplaçants fixes pour les centres de vie municipaux qui permettra la régularisation de postes actuellement occupé par des auxiliaires. Il est à relever, encore, le déménagement du BIP-BIP (lieu d'accueil pour les enfants dont les parent suivent des cours (CIFEA)) et la reprise de sa gestion par le centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) (-5.5 ept).

Aux Services industriels, il faut encore relever 2 ept supplémentaires pour assurer l'entretien du réseau du chauffage à distance et les rotations du personnel.

31 Biens, services et marchandises**-CHF 20.8 millions ou -4.2%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2015	2016	2017	Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	18'397'478.31	17'007'400	17'929'600	922'200	5.4
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans SEL, Gaz & CAD)	24'935'379.59	24'173'200	23'893'100	-280'100	-1.2
Marchandises	18'573'945.77	17'875'300	18'319'900	444'600	2.5
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	38'061'098.22	39'484'000	38'913'100	-570'900	-1.4
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	43'132'854.41	46'277'600	48'684'500	2'406'900	5.2
Honoraires et prestations de services	114'721'894.95	132'026'400	143'676'600	11'650'200	8.8
Autres dépenses en biens, services et marchandises	67'560'920.81	57'469'300	57'460'100	-9'200	0.0
Sous-total	325'383'572.06	334'313'200	348'876'900	14'563'700	4.4
Achats d'énergie par les SIL (SEL, Gaz & CAD	176'252'440.51	165'816'000	130'435'100	-35'380'900	-21.3
Total	501'636'012.57	500'129'200	479'312'000	-20'817'200	-4.2

Aux Services industriels, la baisse de CHF 35.4 millions des achats d'énergie résulte des mouvements suivants : -CHF 26.4 millions au Service du gaz et du chauffage à distance et -CHF 9 millions au Service de l'électricité.

Sous le poste « Honoraires et prestations de service », l'importante augmentation s'explique principalement aux Services industriels (+CHF 10.7 millions) par la facturation de prestations transversales du Service des finances (+CHF 4.2 millions), par le transfert des charges des Forces motrices Hongrin-Léman auparavant comptabilisées sous le poste « Autre dépenses en bien services et marchandises », par le transfert des travaux de raccordement du gaz « clé en main » (+CHF 1.5 million) et par des achats de prestations d'installations photovoltaïques dans le cadre du projet Solanne.

Il convient enfin de mettre en exergue les écarts suivants (en millions de CHF) :

311 Routes et mobilité – Remplacement d'horodateurs	+0.370
314 Service du logement et des gérances- reconstruction Berne 302, financé par ECA	+1.476
316 Service d'organisation et d'informatique – License Microsoft, préavis « ORASI »	+0.410
316 SLG Service du logement et des gérances – redevances de droit de superficie	+0.525
318 Traitement eaux usées - prestations facturées par EPURA SA et prestations internes	+0.828

32 Intérêts passifs**-CHF 4.9 millions ou -7.5%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2015	2016	2017	Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts des dettes	65'747'356.56	65'000'000	60'100'000	-4'900'000	-7.5
Autres intérêts passifs	197.08	50'000	50'000	0	0.0
Total	65'747'553.64	65'050'000	60'150'000	-4'900'000	-7.5

La diminution par rapport au budget 2016 s'explique par une augmentation modérée de la dette et, surtout, par les conditions des marchés des capitaux qui devraient permettre de continuer à profiter de taux historiquement bas.

33 Amortissements

+CHF 10.0 millions ou +7.5%

	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart (+/-) Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	8'430'238.92	8'500'000	8'500'000	0	0.0
Autres pertes, défalcatons et moins-values	9'948'609.49	7'677'700	7'359'600	-318'100	-4.1
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	86'221'449.71	77'879'300	88'056'100	10'176'800	13.1
Amortissements du patrimoine administratif des SI	39'597'325.40	40'241'600	40'396'900	155'300	0.4
Total	144'197'623.52	134'298'600	144'312'600	10'014'000	7.5

S'agissant des amortissements du patrimoine administratif, la hausse enregistrée à la Bourse communale est la conséquence logique des importants investissements consentis ces dernières années. Parmi les mouvements importants, on peut relever les amortissements des crédits mentionnés ci-dessous :

- *Centre sportif de la Tuillière (1^{er} amortissement)* +1.915
- *Assainissement et création de classes dans les bâtiments ou sites scolaires* +3.500
- *Musée Cantonal des Beaux-Arts (reprise de l'amortissement)* +1.000
- *Assainissement des bâtiments du patrimoine financier* +3.500

35 Dédommagements à des collectivités publiques**+CHF 1.1 million ou +0.4%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2015	2016	2017	Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	115'533'316.00	109'400'000	109'200'000	-200'000	-0.2
Facture sociale	102'050'930.00	105'000'000	105'200'000	200'000	0.2
Participation à des entreprises de transports	49'210'098.20	54'850'000	54'500'000	-350'000	-0.6
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	11'293'103.90	11'700'000	13'200'000	1'500'000	12.8
Réforme policière	7'529'091.00	7'600'000	7'900'000	300'000	3.9
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'341'378.25	2'500'000	2'300'000	-200'000	-8.0
Participation aux frais de la centrale d'alarme de l'ECA (SSI)	140'000.00	140'000	140'000	0	0.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	867'886.50	868'000	878'000	10'000	1.2
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	667'605.00	674'600	683'300	8'700	1.3
Autres dédommagements	539'688.25	703'400	561'200	-142'200	-20.2
Total	290'173'097.10	293'436'000	294'562'500	1'126'500	0.4

La hausse de la participation à l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) est due à une croissance des activités et à une augmentation estimée de la population.

La baisse des frais de taxation et de perceptions des impôts facturés par l'Etat s'explique par une diminution estimée de l'assiette fiscale et une adaptation aux comptes 2015. La diminution sous le poste « Autres dédommagements », résulte d'une nouvelle répartition des frais dans le cadre du financement des écoles à journée continue au Service des écoles primaires et secondaires.

36 Subventions accordées**+CHF 0.4 million ou +0.5%**

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2015	2016	2017	2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	45'033'479.62	45'651'700	45'985'900	334'200	0.7
Sécurité et économie	533'360.00	506'300	493'800	-12'500	-2.5
Sports et cohésion sociale	18'163'238.31	19'775'700	19'499'100	-276'600	-1.4
Logements, environnement et architecture	1'355'359.75	1'862'100	1'797'300	-64'800	-3.5
Enfance, jeunesse et quartiers	12'412'661.20	12'521'400	12'740'500	219'100	1.7
Finances et mobilité	11'132'382.47	10'920'000	11'134'800	214'800	2.0
Total	88'650'481.35	91'237'200	91'651'400	414'200	0.5

Ci-dessous les variations principales intervenues entre les budgets 2017 et 2016 (en millions de CHF) :

⇒ Association des musées de Lausanne et Pully	+0.118
⇒ Fondation de Beaulieu – Rénovation du théâtre	+0.425
⇒ Label Suisse (manifestation organisée tous les deux ans) (CD)	-0.300
⇒ Caravane interculturelle (subvention biennale)	-0.200
⇒ Point d'Eau de Lausanne	-0.264
⇒ Accueil à bas seuil – Espace de consommation sécurisé	+0.793
⇒ Allocation communale au logement	-0.600
⇒ Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise	+0.292
⇒ Subvention pour compensation partielle du coût de la vie en ville	+0.200

38 Attributions aux réserves

+CHF 7.0 millions ou +41.8%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2015	2016	2017	Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de rénovation d'immeubles	40'000'000.00	0	0	0	-
Fonds de régularisation des loyers	103'302.50	104'100	102'700	-1'400	-1.3
Fonds de réserve général du SSL	470'571.79	0	0	0	-
Fonds du Service de l'eau	17'796'412.58	8'711'100	13'946'600	5'235'500	60.1
Fonds des SiL	10'186'673.51	7'818'500	9'541'000	1'722'500	22.0
Total	68'556'960.38	16'633'700	23'590'300	6'956'600	41.8

Au Service de l'eau, l'augmentation s'explique par une attribution supplémentaire aux Fonds de réserve pour le renouvellement de la station de Saint-Sulpice (+CHF 1.7 million), liée à la fin de l'amortissement du crédit-cadre pour les extensions ordinaires 1981 à 1990, par deux attributions supplémentaires, compte tenu des résultats budgétés, soit +CHF 2 millions au Fonds de réserve et de renouvellement de l'unité « Eau potable » et +CHF 1.5 million pour le Fonds de péréquation des unités « Evacuation des eaux claires et usées » et « Traitement des eaux usées ».

Aux Services industriels, l'augmentation résulte des éléments suivants : augmentation de CHF 1.5 million de l'attribution au Fonds de réserve pour la production de chaleur renouvelable pour le chauffage à distance (attribution liée au remboursement de la taxe CO₂ par l'administration fédérale des douanes), attribution de CHF 1.1 million au Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement du gaz et, au Service de l'électricité, diminution de l'attribution au Fonds de péréquation de l'éclairage public (-CHF 0.7 million).

39 Imputations internes

+CHF 6.6 millions ou +3.9%

Cette augmentation provient essentiellement des Services industriels (+CHF 4.8 millions) et s'explique par l'actualisation des règles d'imputations des activités internes aux services techniques.

4 REVENUS

40 Impôts

-CHF 11.4 millions ou -2.1%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2015	2016	2017	Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur le revenu et la fortune	357'184'455.75	366'400'000	368'900'000	2'500'000	0.7
Impôts sur le bénéfice et le capital	96'742'445.45	106'000'000	92'500'000	-13'500'000	-12.7
Impôts fonciers	37'370'608.30	38'800'000	38'900'000	100'000	0.3
Droits de mutations	8'943'912.70	8'500'000	8'500'000	0	0.0
Impôts sur les successions et les donations	13'168'590.65	14'000'000	13'500'000	-500'000	-3.6
Impôts sur la propriété et sur la dépense	5'603'814.90	6'350'000	6'350'000	0	0.0
Total	519'013'827.75	540'050'000	528'650'000	-11'400'000	-2.1

Les recettes fiscales baissent de CHF 11.4 millions, soit une diminution de 2.1% par rapport au budget 2016, le Canton anticipant, quant à lui, une évolution des impôts de 0.8%.

Personnes physiques

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques a été budgétisé en augmentation de CHF 2.5 millions (+0.7%) par rapport au budget 2016, en phase avec les projections cantonales qui prévoient une augmentation de 0.6%, et de CHF 11.7 millions (+3.3%) par rapport aux comptes 2015. L'évolution de cet impôt est de CHF 11.5 millions hors impôts à la source qui lui diminue de CHF 9 millions suite à la morosité de la conjoncture et de la fin du rattrapage.

Personnes morales

L'impôt des personnes morales a été budgété en baisse de CHF 13.5 millions. Cette diminution s'explique, par une troisième baisse, dès 2017, du taux de l'impôt qui passera de 8.5% à 8% compte tenu de la feuille de route cantonale et de la votation du 20 mars 2016 (-CHF 5 millions) en lien avec la RIE III cantonale. Rappelons que les deux autres baisses du taux de 0.5% sont intervenues en 2014 et 2016. Le taux est ainsi passé de 9.5% à 8% sur cette période impliquant dès lors une baisse pérenne d'environ CHF 15 millions.

La situation conjoncturelle difficile liée à la force du franc depuis l'abolition du taux plancher incite à la prudence et explique le solde de l'écart (CHF 8.5 millions).

En ce qui concerne le Canton, l'évolution est estimée à 2% budget à budget, qui est intégralement à mettre en lien avec l'impôt sur le capital. L'impôt sur le bénéfice demeure quant à lui inchangé par rapport à l'année 2016.

Autres impôts

L'impôt sur les successions, comme l'impôt foncier, a été adapté à la moyenne des comptes de ces dernières années.

41 Patentes, concessions -CHF 0.3 million ou -7.3%

	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart (+/-) Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Patentes, concessions	3'254'574.50	3'919'500	3'634'000	-285'500	-7.3

La diminution provient principalement du non-encaissement de l'heure blanche de 5 h à 6 h (-CHF 0.3 million).

42 Revenus des biens -CHF 4.4 millions ou -4.8%

	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart (+/-) Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts, prêts et participations	20'974'103.30	11'468'000	7'878'600	-3'589'400	-31.3
Revenu des immeubles du patrimoine financier	33'538'377.49	34'960'700	33'961'300	-999'400	-2.9
Revenu des biens du patrimoine administratif	40'195'821.23	42'310'200	42'521'100	210'900	0.5
Autres revenus	69'556'435.74	3'725'700	3'656'500	-69'200	-1.9
Total	164'264'737.76	92'464'600	88'017'500	-4'447'100	-4.8

La baisse du revenu des participations provient d'une diminution estimée du dividende EOS de CHF 2.2 millions et de celui de Gaznat de CHF 2.1 millions, baisse compensée par une ristourne d'un montant équivalent sur les coûts d'achat du gaz. Cette baisse des participations est partiellement compensée par une augmentation du dividende de Romande Energie Holding suite à l'achat de 16'700 actions dans le cadre mise en œuvre du préavis N° 2015/62 « Ventes des actions Romande Energie Commerce et achat d'actions conventionnées de Romande Energie Holding ».

La diminution du revenu des immeubles du patrimoine financier résulte principalement de la perte des revenus locatifs des immeubles Riponne 10 et Ansermet 2 vendus à l'Etat (rapport-préavis N° 2015/50) ; cette baisse est partiellement compensée par une augmentation des redevances des terrains en droits de superficie (+CHF 1.0 million) et des revenus locatifs supplémentaires de bâtiments récemment rénovés. Il est à relever que la perte nette liée à la vente des immeubles à l'Etat est compensée par un prélèvement d'un montant identique (CHF 2.6 millions) sur le Fonds de rénovation et assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine financier (voir groupe 48 ci-après).

S'agissant des revenus du patrimoine administratif, il est à relever une augmentation des revenus des loyers à la route de Prilly 1 (+CHF 0.4 million) et une diminution de location de tubes à LFO (-CHF 0.4 million).

43 Taxes, ventes et prestations facturées**-CHF 2.8 millions ou -0.4%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2015	2016	2017	Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Taxes, redevances et prestations de services	280'842'194.07	290'749'100	303'905'200	13'156'100	4.5
Ventes diverses (hors SEL, GAZ & CAD)	62'537'708	60'086'400	60'728'400	642'000	1.1
Frais facturés à des tiers, remboursements	16'848'014.34	12'850'800	14'195'900	1'345'100	10.5
Amendes	28'116'899.48	28'715'000	28'515'000	-200'000	-0.7
Autres contributions	28'169'051.38	27'064'800	28'861'000	1'796'200	6.6
Sous-total	416'513'866.91	419'466'100	436'205'500	16'739'400	4.0
Ventes d'énergie des SIL (SEL, GAZ & CAD)	303'597'236.78	273'450'000	253'936'200	-19'513'800	-7.1
Total	720'111'103.69	692'916'100	690'141'700	-2'774'400	-0.4

Aux Services industriels, la diminution des ventes d'énergie résulte d'une baisse des ventes de CHF 8.9 millions au Service de l'électricité et de CHF 10.6 millions au Service du gaz et du chauffage à distance (voir également le chapitre des charges 31).

L'augmentation observée sous le poste « Taxes, redevances et prestations de services » (+CHF 13.2 millions) (rubrique 434) résulte de plusieurs éléments :

- SFIN – facturation de prestations de l'Administration aux SIL et au Service de l'eau	+4.700
- Eau claires et usées – nouveaux tarifs sur les taxes d'épuration et d'évacuation	+4.914
- Gestion des déchets urbains – augmentation de la taxe de base propriétaire	+0.500
- SIL – SEL	+1.290
- SIL – SIMA	+2.159
- SIL – SILCOM	+1.492

Sous le poste « Frais facturés à des tiers, remboursement », l'augmentation observée résulte principalement, au Service du logement et des gérances, du remboursement par l'ECA des travaux de remise en état de l'immeuble à la route de Berne 302 suite à l'incendie de 2007 (CHF 1.5 million).

La diminution observée sous le poste « Autres contributions » (rubrique 431, 438 et 439) résulte principalement de la conjonction des éléments suivants :

- SFIN – fin du rattrapage au Contentieux (actes de défaut de bien)	-0.790
- SIL – SG – prélèvement dans le FEE pour le projet « Maîtrise de la demande énergétique »	+0.533
- SIL – GAZ-CAD – remboursement de la taxe CO ₂ par l'administration fédérale des douanes	+1.500

44 Part à des recettes sans affectation**-CHF 0.5 million ou -7.1%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2015	2016	2017	Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur les gains immobiliers	6'074'642.50	7'000'000	6'500'000	-500'000	-7.1

L'impôt sur les gains immobiliers a été adapté à l'évolution des comptes de ces dernières années.

45 Dédommagements de collectivités publiques**-CHF 1.7 million ou -0.6%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2015	2016	2017	Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de péréquation intercommunal	186'835'662.00	184'100'000	180'410'000	-3'690'000	-2.0
Facturation à l'Académie de police de Savatan	1'124'350.10	978'000	1'023'800	45'800	4.7
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	8'277'322.55	8'718'100	8'933'100	215'000	2.5
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'491'832.93	2'296'200	2'447'700	151'500	6.6
Participation cantonale à l'aide au logement	514'757.00	900'000	600'000	-300'000	-33.3
Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles, allocations familiales et remboursement des frais médicaux	3'264'537.80	3'343'400	4'274'400	931'000	27.8
Participations diverses aux charges du Service social	27'168'840.90	27'946'800	28'406'400	459'600	1.6
Participation de la Confédération aux frais de IORP	11'688'599.22	11'923'900	11'844'300	-79'600	-0.7
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'732'488.40	7'089'300	7'011'800	-77'500	-1.1
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	8'056'427.00	9'161'400	9'694'500	533'100	5.8
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	18'052'114.80	17'366'000	17'370'500	4'500	0.0
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	4'796'812.35	6'471'300	6'705'300	234'000	3.6
Autres dédommagements	2'082'895.55	3'659'700	3'507'400	-152'300	-4.2
Total	281'086'640.60	283'954'100	282'229'200	-1'724'900	-0.6

Le retour du fonds de péréquation intercommunal (y compris les dépenses thématiques) est en diminution de CHF 3.7 millions.

La diminution de la participation cantonale à l'aide au logement s'explique par une baisse du nombre de bénéficiaire de l'aide individuelle au logement et, partant, d'une réduction de la participation du canton (voir chapitre 36).

Sous le poste «Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles et allocations familiales et remboursement des frais médicaux», au Service des assurances sociales l'augmentation est liée au développement du secteur PC familles et à la budgétisation des remboursements des frais médicaux (CHF 0.9 million).

A la direction Enfance, jeunesse et quartiers, l'augmentation de la contribution de la Fondation sur l'accueil de jour de l'enfant est notamment liée à la hausse du nombre de places d'accueil et à une aide au démarrage accordée par l'OFAS pour le CVE de Petit-Vennes.

46 Subventions acquises**-CHF 0.1 million ou -1.6%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecarts (+/-)	
	2015	2016	2017	Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Sécurité et économie	390'607.65	230'000	305'000	75'000	32.6
Sports et cohésion sociale	1'819'528.40	1'868'200	1'890'000	21'800	1.2
Logements, environnement et architecture	630'710.82	449'000	436'100	-12'900	-2.9
Finances et mobilité	160'269.00	300'000	170'000	-130'000	-43.3
Services industriels	70'370.37	0	0	0	-
Total	3'071'486.24	2'847'200	2'801'100	-46'100	-1.6

A la direction Sécurité et économie, au Service de protection et sauvetage, la hausse est due à l'augmentation de la participation de l'ECA notamment pour l'achat de matériel.

A la direction Finances et mobilité, au Service des routes et de la mobilité, la baisse s'explique par une diminution de la participation aux coûts des travaux sur les routes cantonales en traversée de localité (-CHF 0.2 million).

48 Prélèvements sur les réserves**-CHF 16.5 millions ou -29.3%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecarts (+/-)	
	2015	2016	2017	Budget 2016 - 2017	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds du Service de l'eau	10'649'595.45	3'974'400	6'457'200	2'482'800	62.5
Fonds de péréquation de la STEP	1'203'925.94	6'293'900	749'100	-5'544'800	-88.1
Fonds de réserve générale du SSL	70'250.00	0	0	0	-
Fonds de rénovation d'immeubles	0.00	0	6'717'800	6'717'800	-
Provision pour les Datacenters (SOI)	417'789.25	0	0	0	-
Provision pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	355'798.10	0	3'500'000	3'500'000	-
Provision générale pour risques TVA	754'100.00	0	0	0	-
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	984'774.69	1'712'000	875'900	-836'100	-48.8
Fonds des SiL	23'838'021.65	44'279'700	21'487'400	-22'792'300	-51.5
Total	38'274'255.08	56'260'000	39'787'400	-16'472'600	-29.3

Au Service de l'eau, à l'unité « Eau potable » l'augmentation est liée aux prélèvements destinés à financer la réfection de l'usine de St-Sulpice (CHF 2 millions) et la rénovation du réservoir des Dailles (+CHF 1 million); cette hausse est partiellement compensée par une diminution du prélèvement lié au financement de la réfection des conduites au boulevard de la Forêt (-CHF 0.6 million). A l'unité « Traitement des eaux usées », la diminution des prélèvements sur le Fonds de péréquation de la STEP est lié à l'application des tarifs prévus dans le nouveau règlement sur les taxes d'épuration et d'évacuation des eaux.

A la direction Logement, environnement et architecture, au Service du logement et des gérances, les prélèvements sur le Fonds de rénovation d'immeuble sont destinés, d'une part, à compenser les pertes nettes

de revenus liées à la vente à l'Etat des immeubles Riponne 10 et Ansermet 2 (Palais de Justice de Montbenon) et, d'autre part, à financer les dépenses d'investissements du crédit lié à l'assainissement énergétique et la rénovation des bâtiments de la Ville.

A la direction Enfance, jeunesse et quartiers le prélèvement est lié à la mise en œuvre du préavis N° 2015/45 relatif à l'assainissement et à la création de classes dans les bâtiments ou sites scolaires.

A la direction Finances et mobilité, au Service de la propreté urbaine, la diminution est due à un moindre excédent de charges.

Aux Services industriels, le Service du multimédia prévoit un recours moindre au Fonds de péréquation (-CHF 7.1 millions), compte tenu du solde disponible et de l'amélioration de la situation financière du Service. Les autres variations intervenues entre le budget de 2017 et celui de 2016 (en millions de CHF) s'expliquent de la manière suivante :

⇒	<i>GAZ-CAD – Fonds de réserve et de renouvellement du réseau gaz</i>	-2.7
⇒	<i>GAZ-CAD – Fonds de péréquation Timbre acheminement du gaz</i>	-7.0
⇒	<i>GAZ-CAD – Fonds de réserve et de renouvellement du chauffage à distance</i>	-3.6
⇒	<i>GAZ-CAD – Fonds de péréquation du chauffage à distance</i>	-1.0
⇒	<i>SEL – Fonds de péréquation Energie</i>	+0.6
⇒	<i>SEL – Fonds de péréquation Timbre acheminement de l'électricité</i>	-2.9
⇒	<i>SEL – Fonds de réserve et de renouvellement de Lavey</i>	+1.0

5. PLAN DES INVESTISSEMENTS POUR LES ANNEES 2017 A 2020

Ce plan se décline en deux volets :

- ⇒ un plan des dépenses d'investissements de 2017 à 2020, portant sur les crédits déjà votés ;
- ⇒ un plan des dépenses d'investissements pour 2017 à 2020, portant sur les crédits générant des dépenses d'ici fin 2020, classés par service puis par date de sortie du préavis.

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements brutes du patrimoine administratif pour l'exercice 2017 (sans les autorisations d'achats) :

(en millions de CHF)	Dépenses présumées		
	Sur crédits votés au 31.08.2016	Sur crédits à voter	Total
Culture et développement urbain	1.7	0.5	2.2
Sécurité et économie	11.9	5.0	16.9
Sports et cohésion sociale	1.4	4.5	5.9
Logements, environnement et architecture	18.0	5.6	23.6
Enfance, jeunesse et quartiers	12.5	12.8	25.3
Finances et mobilité	20.2	2.0	22.2
Services industriels	24.1	19.8	43.9
Objets multidirections	0.0	18.1	18.1
Objets Métamorphose	33.9	33.4	67.3
Total général	123.7	101.7	225.4

Les principales dépenses prévues pour 2017 sont les suivantes :

(en millions de CHF)

Ensemble des crédits-cadres (voirie, collecteurs, parcs, eaux, gaz, électricité)	32.2
MCBA- Musée cantonal des Beaux-Arts	1.0
Musée historique – rénovation intérieure	2.8
Entretien et rénovation de bâtiments du patrimoine administratif et financier	4.2
Projet agglomération Lausanne-Morges(PALM) – étude mobilité douce – Tranchée du Languedoc	2.5
Axes Forts de transports Public Urbains (AFTPU)	3.4
Réfection de l'usine de Saint-Sulpice (Service de l'eau)	2.0
Centre de football de la Tuilière	29.6
Stade de football de la Tuilière – crédit d'étude + crédit d'ouvrage	29.1
Quartier des Fiches – création d'un centre scolaire et parascolaire	5.6
Rénovation du bâtiment du centre sportif de la Vallée de la Jeunesse	3.8
Etablissement scolaire de Béthusy	2.7
Assainissement et création de classes dans les bâtiments scolaires	6.0
Maison du Désert – réaffectation et transformation en centre socioculturel	3.3
Plan lumière	2.5
Evolution et extension du réseau RECOLTE et des infrastructures informatiques 2013-2018	2.4
Extension de la chaufferie de Malley (chauffage à distance)	5.0
Rénovation PT 125 kV Romanel	5.4
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité	17.4

Les recettes d'investissements pour 2017 sont évaluées à CHF 28.1 millions et les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à CHF 204.4 millions de francs, compte tenu des demandes d'autorisations d'achats qui ascendent les CHF 7.1 millions de francs.

6. EVOLUTION PRESUMEE DE LA SITUATION FINANCIERE EN 2017

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, la mise en regard des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

Détermination de l'autofinancement	Doit	Avoir
	(En millions de CHF)	
Excédent des charges de fonctionnement	39.0	
Amortissements		128.4
Attributions aux réserves		23.6
Prélèvements sur les réserves	39.8	
	<u>78.8</u>	<u>152.0</u>
Auto financement	73.2	
	<u>152.0</u>	<u>152.0</u>
Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)		
	(En millions de CHF)	
Dépenses brutes d'investissements	225.4	
Autorisations d'achats	7.1	
Subventions et recettes sur investissements		28.1
	<u>232.5</u>	<u>28.1</u>
Investissements nets		204.4
	<u>232.5</u>	<u>232.5</u>
Financement	Mios de CHF	%
Investissements nets	204.4	100.0
./. Auto financement	73.2	35.8
Insuffisance d'autofinancement ou emprunts nouveaux	<u>131.2</u>	<u>64.2</u>

L'évolution de l'endettement net peut être estimée comme suit, avec la situation de la dette bancaire brute pour information :

	Endettement net	Dette bancaire brute
	(En millions de CHF)	
Situation au 31.12.2015	2'016	2'484
Insuffisance d'autofinancement		
- estimation 2016	30	30
- budget 2017	131	131
	<u>2'177</u>	<u>2'645</u>
Situation théorique au 31.12.2017		

Rappelons que le plafond d'endettement net pour la présente législature est fixé à CHF 2.4 milliards de francs.

7. CONCLUSIONS

En vertu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne

vu le préavis N° 2016/63 de la Municipalité, du 13 octobre 2016 ;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2017 comme suit :

Charges	CHF 1'855'811'200.-
Revenus	CHF 1'816'764'200.-
Excédent des charges	CHF 39'047'000.-

2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2017 à 2020 ;
3. de prendre acte de l'évolution présumée de la situation financière pour 2017.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Grégoire Junod

Le secrétaire :
Simon Affolter

Annexes : A. Compte de fonctionnement par nature
B. Evolution du compte de fonctionnement (sans les imputations internes) de 1980 à 2017
Brochure du projet de budget de l'exercice 2017
Plan des investissements pour les années 2017 à 2020

